

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 -----  
 DEPARTEMENT  
 DE MEURTHE-ET-MOSELLE  
 -----

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE  
 HOUDREVILLE**

COMMUNE DE HOUDREVILLE  
 54330

**SEANCE DU 23 MARS 2016**

*Nombre de Membres :*

En exercice 11

Présents : 09

Votants : 11

*Date convocation*

**15/03/2016**

*Date d'affichage*

**30/03/2016**

L'an deux mil seize le vingt-trois mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARCHAL, Maire.

Présents : Jacques MARCHAL – Anne BOYE-TUIZAT – Eric CABLE – Laurent CORBIER – Claude CRILLON – Régis GAUDARE – Patrice GIFFARD – Nathalie OBERHOLTZ – Bernard PEIGNIER

Absents excusés : Maud ALEXANDRE donne procuration à Nathalie OBERHOLTZ – Patricia SERRAR donne procuration à Bernard PEIGNIER

Secrétaire de séance : Claude CRILLON

**2016-0001) 3 DOMAINE ET PATRIMOINE**

**3.3 Locations**

**TRANSFERT DU BAIL PATIS COMMUNAUX CLAUDE BERNÉ à MATHIEU BERNÉ**

Monsieur le maire informe les membres du conseil de la demande de Monsieur Claude BERNÉ agriculteur à Clerey sur Brenon, sur la cession des baux que la commune lui met en fermage au profit de son fils Mathieu BERNÉ.

Information prise auprès de l'association des maires et du code rural, le conseil municipal doit délibérer sur la validation de cette cession, il n'est pas nécessaire d'établir des nouveaux baux. Les baux concluent initialement continuent dans les mêmes conditions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte la cession des baux de Monsieur Claude BERNÉ au profit de son fils Mathieu BERNÉ.

**2016-0002) 4 FONCTION PUBLIQUE**

**4.2 Personnels contractuels**

**4.2.2 ARRETES ET CONTRATS**

Le contrat de Madame WEBER arrivant à son terme au 30 avril 2016 et n'étant pas reconduit.

Le maire propose de recruter un adjoint technique de 2ème classe à raison de 2h/semaine.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Décide de recruter un adjoint technique de 2ème classe pour une durée hebdomadaire de 2h/semaine à partir de 1/05/2016 pour une durée de 1 an au grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe IB 340 IM 321

- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches auprès du centre de gestion de Meurthe et Moselle

**2016-0003) 7 FINANCES LOCALES**  
**7.5.2 Subventions inférieurs à 23000€**  
**SUBVENTIONS COMMUNALES 2016**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'attribuer les subventions de fonctionnement 2016 aux associations suivantes :

- ADMR du Saintois	70 .00€
- Amis du Camp de Tom	200 .00€
- Groupe sportif de Vézélise	150 .00€
- MJC DE Vézélise	500 .00€
- Anciens combattants	60 .00€
- FSE du collège de Vézélise	100 .00€
- Foyer loisirs créatifs	100 .00€
- Equipage	300.00€
- Ecole de Musique d'Haroué	100.00€
- Association Bel Age	200.00€
- Mano Cornuta	250.00€

- décide d'ouvrir les crédits nécessaires au Budget Primitif

**2016-0004) 7 FINANCES LOCALES**  
**7.2.1 Vote des taux d'imposition**  
**VOTE DES TAUX IMPOTS 2016**

Le maire propose de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2016

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2016 qui se décomposent de la façon suivante :

• Taxe d'habitation	16.51 %*
• Taxe foncière bâti	7.76 %
• Taxe foncière non bâti	14.87 %
• CFE (cotisation foncière des entreprises)	15.64 %

Produit fiscal attendu 91 326.00€

- Décide d'inscrire les montants au BP 2016

\* les bases définitives de TH 2016 seront connues que fin octobre 2016

**2016-0005) 7 FINANCES LOCALES**  
**7.1 Décisions budgétaires**  
**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION COMMUNE 2015**

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte de gestion de la commune établi par Madame le Receveur Municipal du Trésor Public de Haroué/Vézelize pour l'année 2015

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE  
-----

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
HOUDREVILLE**

COMMUNE DE HOUDREVILLE  
54330

**SEANCE DU 23 MARS 2016**

Nombre de Membres :  
En exercice 11  
Présents : 08  
Votants : 10

**Date convocation**  
**15/03/2016**  
**Date d'affichage**  
**30/3/2016**

L'an deux mil seize le vingt-trois mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARCHAL, Maire.

Présents : Anne BOYE-TUIZAT – Eric CABLE – Laurent CORBIER – Claude CRILLON – Régis GAUDARE – Patrice GIFFARD – Nathalie OBERHOLTZ – Bernard PEIGNIER

Absents excusés : Maud ALEXANDRE donne procuration à Nathalie OBERHOLTZ – Patricia SERRAR donne procuration à Bernard PEIGNIER

Absents : Jacques MARCHAL

Secrétaire de séance : Claude CRILLON

**2016-0006) 7 FINANCES LOCALES**  
**7.1 Décisions budgétaires**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2015**

Monsieur Bernard PEIGNIER 1<sup>er</sup> adjoint au maire, présente les résultats du compte administratif 2015

Monsieur Jacques MARCHAL maire ne prend pas part au vote

RESULTATS 2015			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	216 394,74 €	295 350,76 €	78 956,02€
EXCDT 2014		199 911,91 €	199 911,91 €
EXCDT CLOTURE		495 262,67 €	278 867,93 €
INVESTISSEMENT	46 663,88 €	14 683,89 €	-31 979,99 €
EXCEDENT INVEST 2014		14 247,05 €	14 247,05 €
DEFICIT INVEST 2015			-17 732,94 €
Restes à réaliser reports	6 838,60 €		-6 838,60 €
total			<b>-24 571,54 €</b>
AFFECT 1068			
EXCDT FONCT			<b>254 296,39 €</b>

Après avoir pris connaissance et délibéré,  
le conseil municipal  
approuve à l'unanimité le compte administratif de la commune 2015

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 -----  
 DEPARTEMENT  
 DE MEURTHE-ET-MOSELLE  
 -----

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE  
 HOUDREVILLE**

COMMUNE DE HOUDREVILLE  
 54330

**SEANCE DU 23 MARS 2016**

*Nombre de Membres :*  
 En exercice 11  
 Présents : 09  
 Votants : 11

*Date convocation*  
 15/03/2016  
*Date d'affichage*  
 30/03/2016

L'an deux mil seize le vingt-trois mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARCHAL, Maire.

Présents : Jacques MARCHAL – Anne BOYE-TUIZAT – Eric CABLE – Laurent CORBIER – Claude CRILLON – Régis GAUDARE – Patrice GIFFARD – Nathalie OBERHOLTZ – Bernard PEIGNIER

Absents excusés : Maud ALEXANDRE donne procuration à Nathalie OBERHOLTZ – Patricia SERRAR donne procuration à Bernard PEIGNIER

Secrétaire de séance : Claude CRILLON

**2016-0007) 7 FINANCES LOCALES**  
**7.1 Décisions budgétaires**  
**AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNE 2015**

Report – Pour rappel	
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	14 247.05€
Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure	199 911.91€

Solde d'exécution	
Solde d'exécution (déficit 001) section investissement	31 979.99€
Solde d'exécution (excédent 002) section fonctionnement	78 956.02€

Reste à réaliser	
En dépense	6 838.60€
En Recette	0.00€

Besoin net section investissement est donc estimé	24 571.54€
---	------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	24 571.54 €
Ligne 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	254 296.39€

**2016-0008) 7 FINANCES LOCALES**

## 7.1 Décisions budgétaires

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 COMMUNE

Le maire présente le budget primitif de la commune 2016 aux membres du conseil municipal

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le BP 2016 de la commune dont l'équilibre est le suivant :

- FONCTIONNEMENT
  - ✓ Dépenses 521 912.39 €
  - ✓ Recettes 521 912.39 €
  - ✓
- INVESTISSEMENT
  - ✓ Dépenses 573 911.54 €
  - ✓ Recettes 573 911.54 €

## 2016-0009) 7 FINANCES LOCALES

### 7.1 Décisions budgétaires

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2015

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte de gestion de la Assainissement établi par Madame le Receveur Municipal du Trésor Public de Haroué/Vézelize pour l'année 2015

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE  
-----

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
HOUDREVILLE**

COMMUNE DE HOUDREVILLE  
54330

**SEANCE DU 23 MARS 2016**

*Nombre de Membres :*  
En exercice 11  
Présents : 08  
Votants : 10

**Date convocation**  
**15/03/2016**  
**Date d'affichage**  
**30/03/2016**

L'an deux mil seize le vingt-trois mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARCHAL, Maire.

Présents : Anne BOYE-TUIZAT – Eric CABLE – Laurent CORBIER – Claude CRILLON – Régis GAUDARE – Patrice GIFFARD – Nathalie OBERHOLTZ – Bernard PEIGNIER

Absents excusés : Maud ALEXANDRE donne procuration à Nathalie OBERHOLTZ – Patricia SERRAR donne procuration à Bernard PEIGNIER

Secrétaire de séance : Claude CRILLON

## 2016-0010) 7 FINANCES LOCALES

### 7.1 Décisions budgétaires

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2015

Monsieur Bernard PEIGNIER 1<sup>er</sup> adjoint au maire, présente les résultats du compte administratif 2015

Monsieur Jacques MARCHAL maire ne prend pas part au vote

RESULTATS 2015			
SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>47 089,13 €</b>	<b>38 295,41 €</b>	<b>- 8 793,72 €</b>
EXCEDENT 2014		<b>26 055,83 €</b>	<b>26 055,83 €</b>
SOLDE 2015			<b>17 262,11 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>26 331,63 €</b>	<b>17 619,70 €</b>	<b>- 8 711,93 €</b>
EXCEDENT CLOTURE		<b>32 917,79 €</b>	<b>32 917,79 €</b>
EXCEDENT INV 2015			<b>24 205,86 €</b>
Restes à réaliser reports			- €
total			<b>24 205,86 €</b>
affectation			
EXCDT FONCT 2015			<b>17 262,11 €</b>

Après avoir pris connaissance et délibéré,  
le conseil municipal  
approuve à l'unanimité le compte administratif de l'assainissement 2015

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE DE HOUDREVILLE  
54330

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
HOUDREVILLE**

**SEANCE DU 23 MARS 2016**

Nombre de Membres :  
En exercice 11  
Présents : 09  
Votants : 11

**Date convocation**  
**15/03/2016**  
**Date d'affichage**  
**30/03/2016**

L'an deux mil seize le vingt-trois mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARCHAL, Maire.

Présents : Jacques MARCHAL – Anne BOYE-TUIZAT – Eric CABLE – Laurent CORBIER – Claude CRILLON – Régis GAUDARE – Patrice GIFFARD – Nathalie OBERHOLTZ – Bernard PEIGNIER

Absents excusés : Maud ALEXANDRE donne procuration à Nathalie OBERHOLTZ – Patricia SERRAR donne procuration à Bernard PEIGNIER

Secrétaire de séance : Claude CRILLON

**2016-0011) 7 FINANCES LOCALES**  
**7.1 Décisions budgétaires**  
**AFFECTATION DU RESULTAT ASSAINISSEMENT 2015**

Report – Pour rappel	
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	32 917.79€
Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure	26 055.83€

Solde d'exécution	
Solde d'exécution (déficit 001) section investissement	8 711.93€

Solde d'exécution (déficit 002) section fonctionnement	8 793.72€
Reste à réaliser	
En dépense	0.00€
En Recette	0.00€
Besoin net section investissement est donc estimé	0.00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0.00 €
Ligne 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	17 262.11€

## 2016-0012) 7 FINANCES LOCALES

### 7.1 Décisions budgétaires

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 ASSAINISSEMENT

Le maire présente le budget primitif de l'assainissement 2016 aux membres du conseil municipal

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le BP 2016 de l'assainissement dont l'équilibre est le suivant :

- FONCTIONNEMENT
  - ✓ Dépenses 56 115.66 €
  - ✓ Recettes 56 115.66 €
  - ✓
- INVESTISSEMENT
  - ✓ Dépenses 100 301.71 €
  - ✓ Recettes 100 301.71 €

Le Maire,

Jacques MARCHAL

Réunion du Conseil Municipal qui aura lieu  
**Mercredi 23 mars 2016 à 20h00 en Mairie salle du conseil municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Cession de bail Mrs BERNE
2. Contrat adjoint technique
3. Vote des subventions communales 2016
4. Vote des taux d'impôts 2016
5. Approbation du compte de gestion 2015 (commune – ast)
6. Vote du compte administratif 2015 (commune – ast)
7. Affectation du résultat 2015 (commune – ast)
8. Vote du Budget primitif 2016 ( commune – ast)
9. Questions diverses